Pointe-à-Pitre : Trafic en léger repli

Avec 3 614 431 tonnes traitées en 2019, le trafic du Grand Port Maritime de la Guadeloupe affiche un repli de 4,4 % par rapport à l'année précédente malgré une légère progression de 3,6% du nombre de navires de fret (2 477 escales)

E. Stimpfling • Publié le 24 février 2020 à 07h00

« 2019 a été une année de transition avec de nouveaux services et de nouveaux navires. Les débuts ont été quelque peu perturbés avec des annulations d'escale » concède Marc Gautier, directeur commercial du GPMG.

Fort logiquement, le trafic total conteneurisé accuse une baisse de 7,5%, soit 206 959 EVP traités sur le terminal de Jarry. Le trafic de transbordement est plus sévèrement touché et chute de 31%, soit 46 837 EVP. Seule consolation, la bonne tenue du trafic domestique conteneurisé qui évolue de + 3%. « C'est assez inattendu compte tenu de la baisse démographique que connaît la Guadeloupe mais peut s'expliquer par les excellents chiffres de fréquentation touristique ».

Les vracs liquides (808 679 tonnes) et solides (793 996 tonnes) progressent respectivement de 7,7% et 9,5%. Une partie des flux d'hydrocarbures transite directement par la Guadeloupe au lieu de passer par la Martinique, siège de la raffinerie SARA. Les agrégats et le clinker augmentent de manière significative, en raison des grands chantiers en cours, notamment la construction du nouveau CHU. En revanche, les exportations de sucre brut chutent de 26,2 % pour s'établir à 30 012 tonnes.

1 320 912 passagers ont transité par le GPM-G. Un trafic quasi stable (-0,01%).

La bonne tenue des dessertes inter-îles et archipel compensent le repli attendu sur la croisière. La mise en service de l'Idéal (Val Ferry) a notamment engendré une augmentation de 15,1% sur le ligne internationale (Dominique Martinique Sainte Lucie). "2019 a été une année de transition après les records enregistrés en 2018 du fait du repositionnement de nombreux navires de croisières après les cyclones Irma et Maria".

©E. Stimpfling

Coronavirus : Costa devrait annuler les passagers des régions contaminées

Par Nicolas Ledain / / 27/02/2020 - 15:06

Lors de la réunion d'urgence convoquée à l'Espace régional du Raizet, un représentant du port a indiqué que les passagers des zones à risques de coronavirus ne transiteront a priori pas par la Guadeloupe. Leur séjour doit être annulé.

Les navires de croisière font l'actualité depuis quelques jours avec le refus d'un bateau de la MSC d'accoster en Jamaïque et aux Îles Caïmans, puis la non-autorisation des autorités Sainte-Luciennes du *Costa Magica,* par mesure de précaution. De même, les avions en provenance d'Italie qui doivent atterrir aux Antilles françaises pour transporter des croisiéristes ont fait l'objet de grosses spéculations et inquiétudes.

Ce jeudi, lors de la réunion d'urgence de tous les acteurs convoqués par la Région, conjointement avec la préfecture de Guadeloupe, il a été question en priorité de ce dossier afin de rassurer la population sur ce point.

Aucun passager en contact avec le coronavirus

À cette occasion, un représentant du port de la Guadeloupe a indiqué que la compagnie Costa aurait pris la décision d'annuler le voyage des "passagers prévus vendredi et samedi provenant de régions contaminées". Ces annulations devraient être notifiées de manière individuelle à chaque passager concerné.

Les avions qui arriveront en Guadeloupe et en Martinique repartiront avec les passagers, principalement italiens, qui se trouvaient dans la région ces dernières semaines, mais aucun individu ayant pu être en contact avec le coronavirus ne devrait arriver à bord de ces appareils.

Et maintenant, la «reconquista » portuaire

RÉFORME DES RETRAITES – BLOCAGES DES PORTS

Dans la communauté portuaire, l'heure est au bilan et à la relance. Une tâche ardue : détacher un par un les clichés qui collent aux quais des Grands Ports maritimes français. Tous espérant que cette morsure soit le dernier clou d'un modèle arrivé. Est-ce que « les gestes commerciaux » suffiront cette fois ?

Le 12 février, la commission spéciale retraites à l'Assemblée nationale a mis un terme à ses travaux, après 75 heures de foucades s'apparentant à un « Verdun de la politique ». 5 566 amendements y ont été examinés... mais les députés n'ont pu venir à bout des 65 articles. Il faut dire que le projet de loi ne venait pas seul. Quelque 22 000 amendements – un inédit constitutionnel depuis 2008 – avaient été déposés sur ce marqueur du quinquennat d'Emmanuel Macron qui doit accoucher d'un régime universel en lieu et place des 42 régimes actuels, dont les dits « spéciaux ». Les échanges furent à la hauteur de la réputation française, ce pays à l'intersection du culturel et du politique, où les batailles intellectuelles et passions françaises sont capables d'enfiévrer les débats nationaux. En l'occurrence, les bons mots et joues verbales y ont valsé. Les astuces procédurales et les 49.3 de dissuasion se sont affrontés. Mais c'est la version du gouvernement qui sera examinée à partir du 17 février dans l'hémicycle.

Dans les ports, l'heure est au bilan. Après les rafales de grêles, voici les tourbillons de la reconquête. Côté bilan, la radiographie a été dressée. Et elle est crue : en décembre, 227 escales ont été retardées ou annulées dans les ports d'Haropa sur l'axe Seine, dont 91 escales de porte-conteneurs. Au Havre, ce sont ainsi 200 000 EVP qui ont été « perdus » et pour la plupart « déroutés sur Anvers ou Dunkerque ». Les statistiques livrées en temps réel par deux chercheurs de l'université du Havre (Devport), basées sur les données AIS de position des navires (Automated Indentification System), ne trompent pas. Quand les ports français vivaient la déroute, ses concurrents européens voyaient le nombre d'escales de porte-conteneurs grimper : + 21 % à Anvers, + 61 % à Barcelone, + 95 % à Zeebrugge et 25 % à Gênes. À Marseille, selon la communauté portuaire, ce sont plus de 100 M€ de pertes estimées en décembre consécutives aux pertes de trafics : - 21,5 % à l'import et - 25 % à l'export, - 26,5 % d'escales de porte-conteneurs, - 20 % sur les vracs liquides. Dunkerque s'en sort mieux et a plutôt récupéré des navires en rade, la CGT n'étant présente que chez les éclusiers, les haleurs et chez le remorqueur Boluda. Bordeaux a également souffert, notamment sa filière vin qui n'en avait pas besoin. Xi Jinping et Donald Trump s'en sont chargés ces derniers mois, à coups de droits de douane punitifs. Dans les grands ports céréaliers français, que sont La Rochelle et Rouen, l'on se réjouissait des programmes d'exports hexagonaux, boostés par de nombreux achats chinois ainsi qu'une concurrence un peu plus réduite de la Russie, du fait de la hausse de ses prix. La descente fut brutale. Dans les allées du Paris Grain Day à Paris qui réunit de nombreux acteurs du commerce des grains, on entendait des choses désobligeantes à l'égard de « ces ports français où il va falloir prévoir une prime de risque (en cas de non-charge-ment, ndlr) dans le coût du fret ».Pour désamorcer la colère portuaire, le gouvernement a annoncé des reports d'échéances sociales ou fiscales. Il y a encore quelques mois, il leur promettait le Grand Soir de la relance du fret ferroviaire et une ambitieuse stratégie portuaire. Alors que le conflit sur les retraites n'est pas soldé, l'heure est aux « plans de relance », à coups de rabais et ristournes alors que le manque à gagner des mois de décembre et janvier va plomber les résultats financiers. Haropa

Et maintenant, la «reconquista » portuaire

fut le premier à dégainer son plan de reconquête avec plusieurs mesures, qui vont lui coûter 3 M€. Dans un grand élan compassionnel, Renaud Muselier, le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a annoncé lors de sa visite du salon Euromaritime, qui s'est tenu du 4 au 6 décembre à Marseille, le déblocage de 3 M€ pour aider les entreprises portuaires. Il enjoignait alors le Grand port maritime de Marseille à procéder à baisser les frais d'escale de près de 30 %. Le port phocéen doit présenter prochainement ses remises sur la marchandise... non livrée.
Adeline Descamps

La Région Sud au chevet du port de Marseille

Actu-Transport-Logistique.fr | Maritime | publié le : 14.02.2020 |

Renaud Muselier, président de Régions de France et président de la Région Sud, a débloqué une enveloppe de 3 M€ pour les professionnels portuaires. Il a réitéré son souhait, le 6 février sur Euromaritime, de prendre la gouvernance du grand port maritime de Marseille.

Crédit photo N.B.C

3 M€. Le président de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur met la main à la poche pour soutenir financièrement les entreprises travaillant avec le port de Marseille-Fos et durement impactées par plus de deux mois de grève liée à la fronde des syndicats contre la réforme du régime des retraites. Selon lui, le soutien de la collectivité doit s'accompagner d'un effort commercial de place afin de reconquérir les trafics. Une annonce intervenue le 6 février. Ce jour-là, Marseille-Fos était une nouvelle fois l'otage de la CGT.

3 M€ pour compenser des pertes chiffrées à 270 M€ en seulement deux mois sur le port de Marseille-Fos. Les modalités de cette aide qualifiée de "promotion spéciale d'attractivité" seront détaillées dans les jours à venir. *"Je veux que ce fonds spécial soit assorti d'une réduction des coûts de 30 %, et j'invite le département et la métropole à faire de même,* a déclaré **Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur.** *J'ai **un sentiment de gâchis qui me reste en travers de la gorge** après ces dix années d'effort pour reconquérir les trafics. Cette aide exceptionnelle doit permettre de compenser le préjudice subi par nos entreprises portuaires et leur permettre d'offrir aux clients du port une période de promotion exceptionnelle."* Cette annonce était faite le 6 février dernier, **lors du salon Euromaritime à Marseille, alors qu'une nouvelle opération port mort asphyxiait l'activité portuaire dans les deux bassins du port.**

La Région Sud au chevet du port de Marseille

Reconquérir les clients

Le geste du président de la collectivité a donné du baume au cœur aux portuaires marseillais, qui ont le sentiment de ne pas être entendus par le gouvernement. **Une déception confortée par la défection de dernière minute du secrétaire d'État aux transports Jean-Baptiste Djebarri, attendu sur Euromaritime.** ***"Le transport n'est pas résilient, contrairement à ce que l'on entend en haut lieu,*** *et* ***nous ne voulons pas perdre nos clients.*** *Désormais, la stratégie de place de Via Marseille Fos consiste à les reconquérir. Nous sommes en train de discuter avec les professionnels pour* ***identifier les clients qui sont partis.*** *Nous réfléchissons à des mesures d'attractivité tarifaire globale. Les transitaires vont devoir faire des efforts commerciaux"*, a détaillé **Philippe Zichert, président de VMF.**

Limiter les dommages collatéraux

Cette aide doit permettre de **redonner confiance aux clients partis à Anvers, Barcelone, Gênes notamment.** Cependant, la dynamique de reconquête enclenchée en 2010 a été cassée compte tenu de la durée exceptionnelle des blocages. Armateurs et chargeurs ont mis en place des circuits logistiques alternatifs. **Le président du directoire du port de Marseille-Fos, Hervé Martel,** très discret depuis le 5 décembre, jour du début de conflit, est sorti de sa réserve pour contextualiser ce mouvement : *"Nous traversons cet épisode social national en ayant à cœur d'en limiter au maximum les dommages collatéraux et de parier sur l'avenir et le potentiel de croissance du port"*. Reste à savoir dans quelle mesure les transitaires, agents et services aux navires (pilotage en particulier), lourdement pénalisés par la suspension des escales, pourront faire des efforts financiers.

Les Régions veulent prendre à l'État les grands ports maritimes

Établissements publics industriels et commerciaux sous la tutelle de l'État, les sept grands ports maritimes métropolitains et les quatre ports ultra-marins font une nouvelle fois l'objet de convoitises de la part des Régions. Renaud Muselier, président de Régions de France, a lancé une nouvelle salve à l'attention de la DGITM, qui exerce la tutelle le 6 février dernier. *"Nous demandons à ce que les régions pilotent les grands ports maritimes"*, a-t-il lancé tout en rappelant les investissements consentis ces dernières années par la collectivité, notamment en matière d'aide à la transition énergétique.

Les deux sièges au Conseil de surveillance du GPMM, l'avis de la Région quant à la nomination du président du directoire, ne suffisent pas à nourrir les ambitions du Conseil Régional Paca. La veille sur Euromaritime, **le président du port de Sète, Jean-Claude Gayssot,** vantait les mérites des lois de décentralisation de 1983 et 2004. L'ancien ministre des Transports a rappelé les 400 M€ d'investissements de la région Occitanie dans les infrastructures portuaires et le dynamisme retrouvé.

Grèves : front uni et plan d'aides à Marseille-Fos pour éponger les 250 millions perdus

"La cohésion portuaire est la clé de la réussite", selon le président de l'UMF, Jean-Claude Sarremejeanne © Vincent Calabrèse

Pour l'aider à sortir du conflit social national qui a écorné pendant deux mois l'image de fiabilité que le port avait mis quelques années à reconquérir et à éponger les pertes subies, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Grand Port maritime (GPMM) ainsi que la place portuaire ont décidé de se "serrer les coudes".

Au-delà de l'aide spécifique de 3 millions d'euros présentée par Renaud Muselier, qui avait été annoncée en début de mois, Hervé Martel, le président du directoire du GPMM, a annoncé des efforts commerciaux de la place portuaire estimés à 5 M EUR. Selon lui, vu qu'il était "hors de portée d'indemniser les 250 M EUR de pertes subies", il est prévu d'effacer de la facturation des entreprises de manutention "les frais de stationnement concernant les 13 jours de grève". Le GPMM a entériné une autre mesure visant à "réduire de 30 % les frais d'escale" pour les navires opérés par des armateurs ayant décidé de maintenir leurs services ou ayant décidé de les renforcer.

Après avoir souligné que la place portuaire est prête à se rendre dans six villes de France, il a estimé que le "port de Marseille-Fos est prêt à relever le défi de la croissance". Pour le dirigeant du port comme pour Jean-Claude Sarremejeanne, le président de l'Union maritime et fluviale de Marseille Fos (UMF), "la cohésion portuaire est la clé de la réussite". Pour Jean-Marc Forneri, le président du conseil de surveillance du GPMM, avec l'appui de la région, "nous sommes en position de conquérir des parts de marché".

Vincent Calabrèse

Vendredi 21 Février 2020

Un premier plan d'actions de 3 millions d'euros pour le port du Havre

© Éric Houri

Début février, la présidente du Groupement havrais des armateurs et agents maritimes (Ghaam) Véronique Lépine établissait le premier bilan des grèves suivies contre la réforme des retraites, avec quinze jours de "ports morts". En décembre, 94 escales avaient été supprimées dont 49 pour les porte-conteneurs ; 138 escales en janvier dont 75 pour les porte-conteneurs. Suite aux cris d'alarme lancés par les entreprises du secteur maritime et portuaire, le gouvernement avait d'abord répondu par des mesures de soutien, administratives et fiscales.

Sollicitée par l'Union maritime et portuaire du Havre (Umep), la Région Normandie a proposé d'accorder des aides sous la forme de prêts à taux zéro sur deux ans. Le 5 février, Haropa-Port du Havre a annoncé des mesures commerciales concernant la filière conteneurs-logistique, visant "le retour de la confiance via les services des armements maritimes, moteur de la chaîne de valeur portuaire".

Elles comprennent une remise exceptionnelle sur les droits de port pour les mois de janvier et février, "mesure de fidélité qui vient saluer le maintien des engagements des armements en ce début d'année", ainsi qu'une remise tarifaire proposée pendant deux ans "dans le cadre de la création d'un nouveau service en 2020".

Ce dispositif est évalué par le Grand Port maritime du Havre (GPMH) à 3 millions d'euros d'investissement pour les armements maritimes. Reste le coût des journées de stationnement des conteneurs et remorques sur les terminaux. Des échanges sont actuellement en cours, menés par le GPMH avec notamment l'Umep pour un accord de place, comme cela avait été fait en 2016. Il devrait être signé le 2 mars.

Natalie Castetz

Lundi 24 Février 2020